

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 20 avril, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Ludovic MÉAR et Valérie PAUL, absents excusés.

Démission de Monsieur Paul LAURENT de ses fonctions de premier adjoint

Monsieur Paul LAURENT a présenté sa démission de sa fonction d'Adjoint au Maire le 6 avril dernier à Monsieur le Préfet, pour raison personnelle. Nous avons reçu un courrier du Préfet acceptant sa démission le 12 avril. Monsieur Paul LAURENT reste conseiller municipal. Pour continuer à assurer la gestion des affaires de la commune Monsieur le Maire, propose d'élire un nouvel adjoint.

Après réflexion, les conseillers ont décidé de se réunir mardi prochain pour l'élection du 3^{ème} adjoint.

Espace Intergénérationnel :

Chaque vendredi, une réunion de chantier est organisée à 10h30. L'empierrement, la plateforme ainsi que le plan sont réalisés. Le terrassement et le coulage des fondations est en cours. Des compléments d'informations sont nécessaires pour l'assurance dommage ouvrage ainsi que pour l'emprunt.

Le déplacement des algécos est prévu début juillet, le conseil municipal décide de confier la tâche à l'entreprise Jacq de Landivisiau.

Travaux de voirie 2017 :

Après présentation des devis, le conseil municipal décide de confier :

- Le curage des fossés à l'entreprise Diverres.
- Les travaux d'égavage à l'entreprise Cadiou de Saint-Derrien.

Une commission voirie doit se réunir pour étudier les devis de peinture routière et les devis de travaux de voirie 2017.

Le conseil municipal a donné son accord pour la demande de subvention pour le dossier d'amende de police à déposer pour le 12 juin 2017.

Rénovation de l'église :

Accord du conseil municipal pour le lancement de l'appel d'offres sur Mégalis pour le marché public de maîtrise d'œuvre et la publication dans la presse. La clôture de l'appel est fixée au 31 mai 2017.

Attribution des subventions aux associations :

U.S.S.S.D Football	700 euros
Entente sportive La Flèche Hanball	500 euros
Amicale Trouz-An-Dour	200 euros
U.N.C Soldats de France	120 euros
Coop Scolaire Ecole Publique	7550 euros
Association des Parents d'élèves	1283 euros
Au Bouillon de culture Bibliothèque	1300 euros
L'Atelier (travaux manuels)	30 euros
Accueil Centre de loisirs St Derrien/St Servais/Plouneventer	13868.86 euros
Association des riverains de la B.A.N	100 euros
Société communale de chasse	100 euros
Service remplacement du ponant	60 euros
Don du sang Landivisiau	100 euros
Comité des fêtes	500 euros
TOTAL	26411,86 euros

La somme allouée respecte le crédit inscrit au budget primitif 2017

**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 AVRIL 2017**

Convention langue Bretonne :

Suite à la demande du conseil d'école, afin de dédoubler le cours d'initiation à la langue bretonne, le conseil municipal donne son accord pour une heure supplémentaire pour un coût estimé à 630€ à la charge de la commune.

Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école :

Pour cette année scolaire 2016/2017, l'école de SAINT-SERVAIS accueille 32 enfants des communes de BODILIS, PLOUNEVENTER, SAINT-DERRIEN et de PLOUNEVEZ-LOCHRIST. Comme pour l'année précédente, Monsieur le Maire propose de demander à chaque commune une participation correspondant à la moyenne départementale. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Syndicat mixte des eaux du Bas Léon :

Signature de la convention, et validation du montant de participation de 79€20 pour l'année 2016 et pour l'année 2017.

Consignes à l'occasion d'un décès :

Présentation des résultats de la commission cimetière du 30 mars dernier, le conseil a voté favorablement.

QUESTIONS DIVERSES

- Résultat de la demande de subvention auprès du FSIL
- Les cordes associées informent la programmation d'un spectacle tous les deux ans.
- Des hélicoptères survoleront notre commune au cours des semaines 15 à 18, dans le cadre d'une vérification des lignes électriques.
- Des pièges pour les frelons asiatiques sont disponibles en mairie au prix coutant de 3.50 euros.
- Les prochains conseils auront lieu les 18 mai, 15 juin et 20 juillet 2017.